## Commune de VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE (Haute-Vienne)

Accusé de réception en préfecture 087-200083657-20200529-2020-028-DE Date de télétransmission : 02/06/2020 Date de réception préfecture : 82/06/2020

## DELIBERATION Nº 2020/028 EN DATE DU 29 MAI 2020

## Portant approbation des tarifs communaux

L'an doux mil vingt, le vendreili 29 mai, à vingt heures et nente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué le 25 mai 2020, s'est réuni à la salle polyvalente Jacques Brel – Rue du Commandant Barlier, dans le respect des règles saminires lières à l'état d'urgence, en cession publique (limitée à 10 personnes) et ordinnire, sous la présidence de Monsieur André ELFROIS, Maire.

membres	l
en exercise	23
présents	23
ровуюіг	00
votants	23
pour	23
contre	00
absentions	QÜ

Présents: Mr DUBOIS André - Maire, Mr NIVARD Fabrice - Maire délégaé de Darnac. Mr REY Georges - Maire délégaé de Saint Barbant, Mr LAVAUD Jean-Paul - Maire délégaé de Thiat, Mr DAVID Daniel - 1<sup>est</sup> adjoint, Mme LALUE Lucette - 2<sup>inst</sup> adjoint, Mr DUPONT Jean-François - 3<sup>ent</sup> adjoint, Mme MALEIAC Marie-Thérèse - 4<sup>ème</sup> adjoint, Mr DELAGE Jean-Marie - 5<sup>ème</sup> adjoint, Mme LONDRIX Colenc - 6<sup>ème</sup> adjoint, Mme LAURENT-DUSSY Claudine, Mr COMPAIN Jérôme, Mr SAVIGNAT Jean-Bernard, Mme LABROUSSE Marie, Mnte DESCHAMPS-GRAVELAT Cacine, Mme BHION-THIMONNIER Marie, Mme BRIE Elina, Mme CHRETEN Emmanuelle, Mine MIGNON-MARTIN Gaèlle, Mr DEMOUSSEAU Aurélien, Mr LASANCE Marcus, Mine SEGUY Christine, Mr MARTIN Amand.

Scorciaire do séance : Mme MIGNON-MARTIN Gaëlle

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs communaux ont été votés le 20 février 2019 sait :

Garderie	Landi, marti, jeudi et vendredi : Ouverture 7 h 15 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 35 : 3.50 C par jour avec maxi 40.00 € mensuet
Cantine	2.35 C pour cafents
41.5	5.30 € pour adultes
Climetière	Location mensuelle du caveau : 10 Elmois
	Concession perpétuelle : 55 € le m²
	Columbatium: 30 ars: 550 €
[	50 ans : 700 €
	Achat d'un caveau 2 places sur la commune déléguée de Thint (Qté 2) : 1860 € (1 montant de la concession)
Grunpe électrogène	150 € par jour hors carburant avec caution de 1800 €
Tutiles en bois et bancs	Location matrite avec continu de 50 €
Sonorisations	Réservées aux associations avec une caution 200 é et désignation d'un responsable pour celle de Bussière-pullevine
Salles polyvalentes	1º) Habitants commune:
,,	- Salie Jacques Brel grande salie saus chanflinge : 155 C
	<ul> <li>Salle Jacques Breit grande salle avec chanflage: 185 C</li> </ul>
	- Salle Jacques Brel petite salle sans chaoffage : 50 C
	- Salle Jacques Brel pelite salle avec chanflage; 70 f.
	- Cuisine salle Jacques Brol : 80 C
	<ul> <li>Salles Polyvalentes de Dannac, Suint Barbant et Thiat sans chauffage: 78 C.</li> </ul>
	<ul> <li>Salles polyvalentes de Damse, Saint Bachant et Thiat avec chauflage: 109 C</li> </ul>
	- Cuisines des salles polyvalentes de Demac, Saint Barbant et Thiat : 30 C
	- Salles d'associations de Darme et de Suint Barbant sans chauffage : 40 C
1	- Salles d'association de Damae et de Saint Barbant avec chauffage , 60 C

Accusé de réception en préfecture 087-200083657-20200529-2020\_028-DE Date de télétransmission : 02/06/2020 Date de réception préfecture : 02/06/2020

Salles polyvalentes (suite)	2°) <u>Habitants on associations hors commune</u> - Salle Jacques Brel grande salle sans chauffage : 220 C		
	- Salle Jacques Brel grande salle avec chauffage : 250 €		
	- Salle Jacques Brel petite salle sans chauffage : 100 C		
	- Salle Jacques Brel petite salle avec chauflage : 120 C		
	- Cuisine salle Jacques Brel : 110 €		
	<ul> <li>Salles polyvalentes de Darnac, Saint Barbant et Thiat sans chauffage : 105 €</li> </ul>		
	<ul> <li>Salle polyvalente de Darnac, Saint Barbant et Thiat avec chauffage: 135 €</li> </ul>		
	<ul> <li>Cuisine des salles polyvalentes de Darnac, Saint Barbant et Thiat : 40 €</li> </ul>		
	3°) Associations de la commune : salles gratuites avec facturation du ménage à 20 € de l'heure		
	Salle Jacques Brel: grande salle: 3 heures		
	cuisine : 2 heures		
	- Autres salles : 1 heure + cuisine : 1 heure		
	<ul> <li>Salles associations de Darnac, de Saint Barbant et de Thiat; 0 heure</li> </ul>		
	Précision est ici faite que, si plusieurs associations utilisent la même salle plusieurs jours en suivant (week-end ou jours fériés) et que les agents communaux ne peuvent pas intervenir entre ces jours pour faire le ménage, les frais seront partagés entre les différentes associations utilisatrices.		
	4°) Cautions (pour les particuliers uniquement) :		
	- Salles Jacques Brel et polyvalentes de Darnac, Saint Barbant et Thiat : 400 C		
	- Salle d'associations de Damac et de Saint Barbant : 0 €		
Entrées charretières de 6 mètres	200 €		
Redevance	Taxe de raccordement : 350 €		
assainissement	<ul> <li>Villages de la commune déléguée de Bussière-Poitevine desservis par une</li> </ul>		
collectif	canalisation communale récupérant les eaux rejetées par les systèmes		
	d'assainissement non collectif :		
	- Part fixe annuelle à 20 €		
	- Part variable à 0.20 €/m³		
	Autres villages desservis par un assainissement collectif ou une lagune :		
	- Part fixe annuelle à 41 €		
	- Part variable à 1.05 €/m³		
	- Part variable a 1.05 c/m		

A l'unanimité, le Conseil municipal :

DECIDE de reconduire, sans augmentation, les tarifs votés le 20 février 2019 ; PRECISE que la livraison de chaises ou tables aux particuliers sera facturée 30 euros.

Fait à Val-d'Oire-et-Gartempe, le 29 mai 2020

Le Maire,

André DUBOIS.